



LES PRODUCTEURS D'ŒUFS
D'INCUBATION DU CANADA

RAPPORT ANNUEL 2022

Table des matières

Message du président	1
Rapport du directeur exécutif	4
Conseil d'administration des POIC	6
Comité de direction des POIC et Énoncé de mission	7
Examen du marché canadien des œufs d'incubation	8
Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair	12
Comité de gestion de la production	14
Comité aviseur	16
Comité des finances	19
Comité de la recherche	21
Suppléants et gérants provinciaux	25
Gagnants du concours de dessin des POIC	26
Participation des POIC à des organismes et groupes de travail	26
Participation du comité des permanents des POIC et du représentant du GO-5 à l'OMC	27
États financiers des POIC, 31 décembre 2022	28



Message du président

Nous avons commencé l'année avec optimisme après avoir mis fin aux restrictions liées à la pandémie et avoir eu l'occasion de tirer parti de la forte croissance du marché du poulet découlant d'une économie en croissance soutenue par les Canadiens qui retournent de nouveau au restaurant et les fournisseurs de services alimentaires. Nous avons cependant été confrontés à plus de défis, tant nouveaux qu'anciens. Au début de l'année, nous avons réfléchi aux inondations dévastatrices qui ont eu lieu dans la vallée du Fraser, en Colombie-Britannique. Je suis heureux que les POIC aient été en mesure de démontrer leur soutien financier et de participer à un événement d'appréciation pour les premiers intervenants, les producteurs et le public, organisé par l'industrie de la Colombie-Britannique en avril, afin de reconnaître les efforts que tant de personnes ont déployés pour aider lors de l'intervention d'urgence. Cependant, la reprise ne sera pas facile pour bon nombre de personnes.



Brian Bilkes
Président

Il n'a pas fallu longtemps pour que notre industrie se retrouve devant le prochain défi posé par l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP). Bien que les premiers cas d'éclosion d'IAHP au Canada ne représentaient pas une menace directe immédiate pour la production de reproducteurs de poulet à chair, les POIC, nos producteurs et l'ensemble de l'industrie ont consacré énormément d'énergie à la surveillance et à la préparation en vue de toute autre propagation de l'IAHP partout au Canada.

Comme nous le savons maintenant, cette souche d'IAHP introduite au Canada par les oiseaux migrateurs a eu des répercussions importantes sur le secteur de la volaille et des œufs au Canada, car le territoire géographique de l'éclosion a mis l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et l'industrie au défi de réagir de façon uniforme et en temps opportun. La réponse à l'IAHP et la collaboration étroite avec l'ACIA pour améliorer l'intervention afin de mieux soutenir l'industrie ont nécessité des ressources importantes tout au long de l'année pour bon nombre d'entre nous. Au total, 18 fermes d'œufs d'incubation ont été dépeuplées à la fin de l'année en raison de l'IAHP au cours des éclosions printanières et automnales dans cinq des six provinces membres, la majorité d'entre elles situées en Colombie-Britannique.

L'éclosion de 2022 a imposé de fortes contraintes aux producteurs touchés, et bon nombre d'entre eux ont été confrontés aux exigences qui leur ont été imposées par l'intervention de l'ACIA et les retards importants. J'aimerais souligner toutes les précautions supplémentaires que nos producteurs ont prises en matière de biosécurité et le stress qu'ils ont subi en 2022. De plus, j'aimerais féliciter nos producteurs d'avoir intensifié leurs efforts pour accroître la production tout en mettant l'accent sur la qualité, la fertilité et le taux d'éclosion afin de compenser la perte de production intérieure et les défis continus que nous avons constatés avec la disponibilité des importations dans certaines régions.



À mesure que l'inflation et l'augmentation du coût des aliments ont commencé à se faire sentir, je suis heureux que les POIC aient de nouveau été en mesure de faire des dons financiers pour permettre aux banques alimentaires canadiennes d'acheter des produits de poulet. Cela correspondait également à une époque où les banques alimentaires subissaient une pression accrue en raison du nombre plus élevé de personnes et de familles qui y avaient accès.

Les POIC ont constaté que le gouvernement fédéral a tenu sa promesse de fournir des fonds de redressement en raison des répercussions du nouvel Accord de libre-échange nord américain (ALENA). Bien qu'aucun nouvel accès n'ait été accordé pour les œufs d'incubation de poulet à chair et les poussins dans l'accord, on a reconnu que les changements apportés à l'accès au marché du poulet auront toujours une incidence nominale. Les POIC s'attendent à ce que ce financement modeste soit disponible en 2023 en guise de complément au financement disponible dans le compte de chaque producteur dans le cadre du Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs (PIFVO).

Bien que nos producteurs aient eu de la difficulté à obtenir de l'information en temps opportun du Programme d'investissement à la ferme, nous avons constaté qu'un financement important a été versé en 2022 pour appuyer les investissements dans nos fermes pour les rendre plus rentables, efficaces et durables, maintenant et pour l'avenir, afin que notre secteur soit plus résilient pour faire concurrence aux importations.

C'était formidable de nous réunir de nouveau en personne en tant qu'organisation, pour renouer avec nos offices provinciaux, les producteurs de partout au Canada et beaucoup d'autres intervenants de l'industrie. Les POIC ont célébré leur 35^e anniversaire en tant qu'office national et ont tenu leur réunion d'été à Québec, où l'office provincial du Québec célébrait également son 40^e anniversaire.

Bien que nous ayons connu une année difficile sur plusieurs fronts, l'avenir du secteur canadien des œufs d'incubation demeure prometteur!



Brian Bilkes
Président



Comparution devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes pour discuter d'agriculture et des chaînes d'approvisionnement agroalimentaires 14 février 2022



Activité sur le rétablissement en Colombie-Britannique, 9 avril 2022



Cantine du centre-ville du GO-5 – Ottawa L'honorable Marie-Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire 9 juin 2022



Réunion des POIC en juillet 2022 – Administrateurs sortants, Joe Neels, producteur de la Colombie-Britannique



Réunion des POIC en juillet 2022 – Administrateurs sortants, Dean Penner, producteur du Manitoba



Forum public de l'OMC 26-30 septembre 2022



Rapport du directeur exécutif

Prédissant les défis découlant d'une pénurie d'importations d'œufs d'incubation de poulet à chair et de poussins, le conseil d'administration des POIC a pris une mesure sans précédent pour accroître considérablement la marge de surproduction de façon exceptionnelle pour 2022. À l'époque, l'écllosion d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) n'avait pas encore commencé, mais cette approche s'est avérée bénéfique pour assurer un approvisionnement aussi prévisible que possible aux couvoirs. À la fin de 2022, les provinces membres des POIC ont été en mesure de produire 100,6 % de l'allocation malgré les répercussions importantes des troupeaux positifs pour l'IAHP qui ont eu une incidence sur la production dans certaines provinces. Malheureusement, les répercussions continueront certainement de se faire sentir en 2023.

Le personnel des POIC a travaillé en étroite collaboration avec la Coalition nationale du secteur avicole (CNSA) tout au long de l'année sur une intervention face à l'IAHP, et nous avons réussi à préconiser certains changements positifs dans l'intervention de l'ACIA avec la mise en œuvre d'un nouveau plan d'intervention qui répondait à bon nombre des propositions que la CNSA avait présentées. Toutefois, il reste du travail à accomplir pour relever les défis qui restent et nous travaillerons avec diligence pour atténuer les répercussions des mesures réglementaires sur l'industrie jusqu'en 2023. Entre-temps, tous les producteurs sont encouragés à maintenir en place des mesures de biosécurité élevées pour éviter l'introduction de l'IAHP dans leurs troupeaux, car les risques devraient être élevés tout au long de 2023.

Malgré les défis auxquels nous avons été confrontés tout au long de 2022, nous avons maintenu nos engagements à l'égard des programmes de soins des animaux et de salubrité des aliments à la ferme, de la recherche, de la défense des intérêts du secteur auprès des gouvernements et des partenaires de l'industrie, de la formation pour le personnel des POIC et du travail sur différents dossiers. Les POIC ont présenté le point de vue de notre secteur dans le cadre des consultations en cours du gouvernement fédéral sur les changements climatiques, l'agriculture et divers autres sujets pertinents. Le mécanisme temporaire d'ajustement de l'allocation (MTAA) relativement nouveau qui avait été mis en place a été testé à plusieurs reprises en réponse aux infections par l'IAHP des troupeaux de reproducteurs. Cependant, le territoire géographique de l'écllosion et les efforts déjà déployés pour stimuler la production intérieure ont fait en sorte que la politique n'a pas été pleinement mise en œuvre.

Les négociations commerciales avec d'autres pays se sont poursuivies à un rythme relativement lent au cours de 2022 et les POIC ont assisté à la treizième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce à un moment où on constate un regain d'intérêt pour assurer la sécurité alimentaire intérieure partout dans le monde. Le système canadien de commercialisation ordonnée demeure potentiellement menacé par le commerce. Le Chili a ratifié l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste de 2018 qui lui permettra



Drew Black
Directeur exécutif



d'exporter de la volaille au Canada en vertu de l'accès disponible. Bien que l'accord contienne un accès au marché pour les œufs d'incubation de poulet à chair, nous ne nous attendons pas à ce que l'économie entraîne l'entrée d'œufs au Canada dans un avenir prévisible.

Après des décennies de discussions et de retards, le règlement révisé visant les couvoirs et les troupeaux fournisseurs a été publié dans la *Gazette du Canada II* en tant que modification du *Règlement sur la santé des animaux (couvoirs)*. En vertu de ce règlement, tous les troupeaux d'œufs d'incubation de poulet à chair qui contribuent à l'approvisionnement des couvoirs agréés par le gouvernement fédéral seront soumis à des tests de dépistage de *Salmonella enteritidis* (SE). Nous croyons savoir que le Programme canadien de qualité des œufs d'incubation (PCQOI^{MC}) et le Programme de soins aux animaux (PSA) des POIC répondront aux exigences de ce règlement pour les producteurs d'œufs d'incubation. Le règlement mis à jour sur les couvoirs entrera en vigueur en novembre 2023, un an après sa publication. Les POIC continueront de collaborer avec l'ACIA pour assurer une transition aussi harmonieuse que possible.

J'aimerais profiter de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux employés des POIC, Amanda Pufall et Garen Afarian, qui se sont joints à l'équipe au cours de la dernière année. Nous avons également terminé la rénovation du 21, rue Florence et nous sommes très heureux et fiers d'accueillir de nouveau nos réunions des POIC dans les salles de conférence modernisées et agrandies que nous avons maintenant.

Les POIC ont terminé l'année en lançant un nouveau processus de planification stratégique visant à élaborer un nouveau plan au début de 2023. Nous nous réjouissons de la contribution de nos provinces membres au renouvellement de notre orientation stratégique pour l'office alors que nous sortons d'un certain nombre d'années difficiles.

Cordialement,



Drew Black
Directeur exécutif



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Conseil d'administration



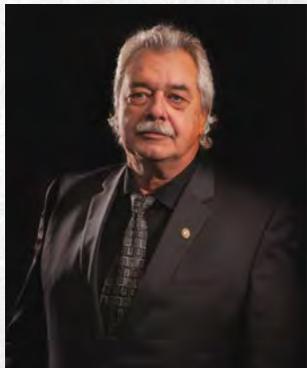
Calvin Breukelman
Colombie-Britannique



Kevin Tiemstra
Alberta



Mike Wurtz
Saskatchewan



Murray Klassen
Manitoba



Mark Woods
Ontario



Gyslain Loyer
Québec



Christian Trottier
Représentant de FCC

Absent : Ernie Silveri
Représentant de FCC



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada Comité de direction



Gyslain Loyer, vice-président, Québec; Brian Bilkes, président; Calvin Breukelman, deuxième vice-président, Colombie-Britannique; Drew Black, directeur exécutif

Notre mission :

Avec nos partenaires et producteurs, les POIC garantissent aux couvoirs canadiens un approvisionnement fiable en œufs d'incubation de poulet à chair de qualité.

Notre vision :

Un secteur de la volaille canadien prospère, grâce à une industrie des œufs d'incubation de poulet à chair forte et rentable.

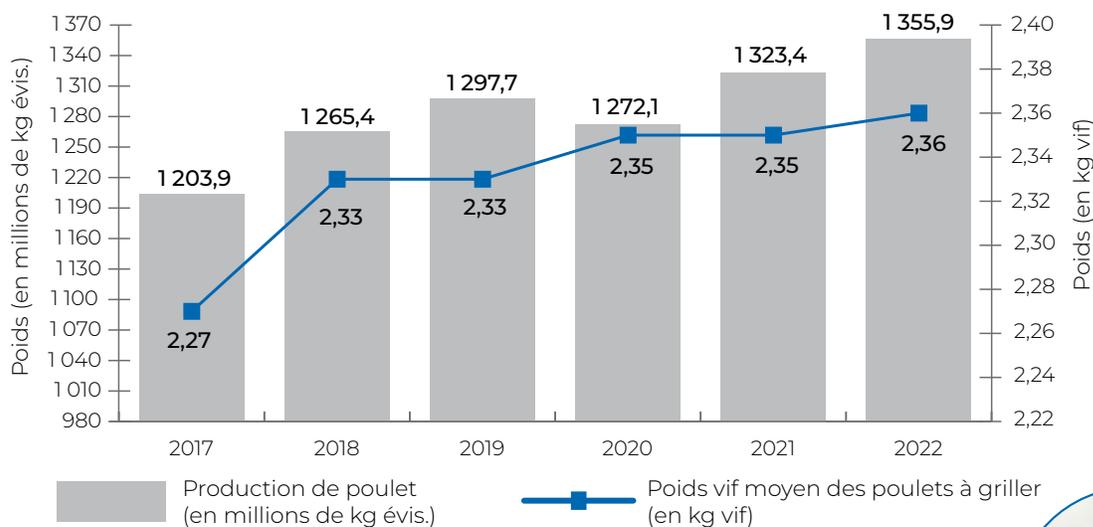


Examen du marché canadien des œufs d'incubation

L'année 2022 a été ponctuée de défis sans précédent pour l'industrie des œufs d'incubation de poulet à chair, qui a été confrontée à de multiples problèmes, y compris des pénuries d'importations en provenance des États-Unis, des dommages causés par une tempête en Ontario, les effets persistants des inondations en Colombie-Britannique et de multiples cas d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) partout au Canada. Ces situations ont contribué à l'incertitude entourant les approvisionnements canadiens en œufs d'incubation de poulet à chair et en poulet. Les effets de ces défis continueront de se faire sentir jusqu'en 2023. Les POIC ont surveillé la situation tout au long de 2022 et ont pris des mesures pour contribuer à un approvisionnement constant d'œufs d'incubation de poulet à chair pour l'industrie canadienne du poulet pendant cette période d'incertitude.

Les allocations initiales 2022 d'œufs d'incubation de poulet à chair fixées en mars 2021 reposaient sur une production estimative de poulet de 1 340 millions de kilogrammes, ce qui correspondait à une croissance de 1,25 % par rapport à la production 2021 de 1 323,4 millions de kilogrammes. En juillet 2021, l'estimation de la production de poulet de 2022 est passée à 1 371 millions de kilogrammes, puis a diminué à 1 362 millions de kilogrammes en novembre 2021, avant de passer à 1 366 millions de kilogrammes en mars 2022, où elle est demeurée pour l'allocation finale en juillet 2022. Finalement, la production de poulet 2022 s'est établie à 1 355,9 millions de kilogrammes, soit une augmentation de 2,45 % par rapport à l'année précédente et 10,1 millions de kilogrammes de moins par rapport aux prévisions de juillet 2022. Cette sous-production par rapport à la projection de juillet est en grande partie attribuable à la poursuite des cas d'IAHP au cours des troisième et quatrième trimestres de 2022 dans l'ensemble du Canada.

Production canadienne de poulet et taille moyenne des oiseaux (2017-2022)



Sources : Producteurs de poulet du Canada (production de poulet);
Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (taille moyenne des oiseaux)



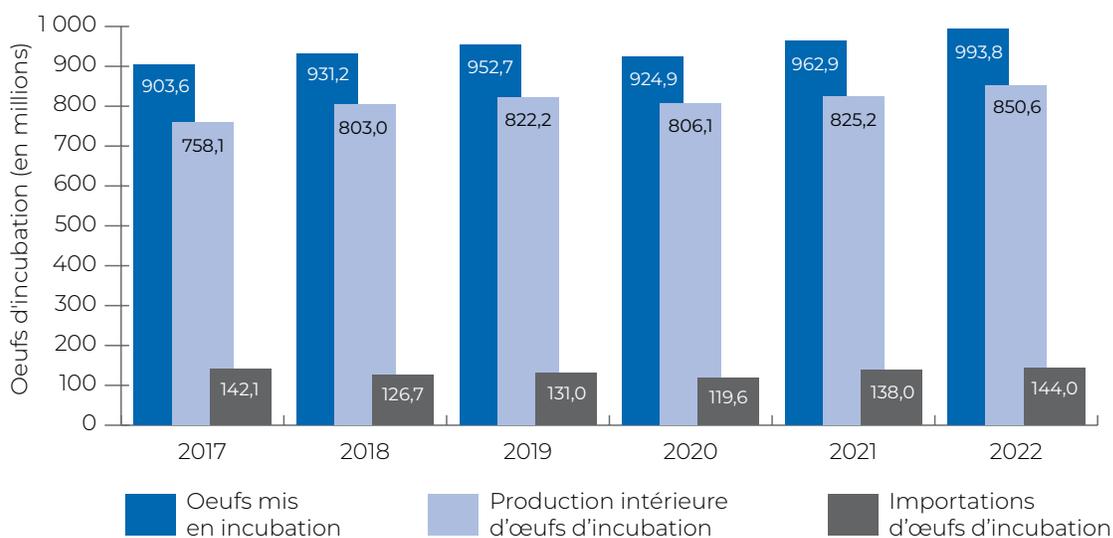
Examen du marché canadien des œufs d'incubation

Les couvoirs canadiens ont mis au total 993,8 millions d'œufs de poulet à chair en incubation en 2022, soit 30,9 millions de plus (+ 3,2 %) qu'en 2021. Par ailleurs, la production intérieure totale d'œufs d'incubation de poulet à chair s'est élevée à 850,6 millions dans l'ensemble du Canada, dépassant de 25,4 millions (+ 3,1 %) celle de l'année précédente et totalisant 101,7 % de l'allocation finale 2022 des POIC.

Les importations d'œufs d'incubation de poulet à chair au Canada ont augmenté de près de 6 millions d'œufs (4,4 %) par rapport à l'année dernière, alors que les importations de poussins de poulet à chair ont diminué de près de 4,37 millions de poussins (-23,6 %). De ce fait, les importations 2022 combinées ont augmenté de près de 0,34 million d'équivalents d'œufs d'incubation de poulet à chair (- 0,2 %) par rapport à 2022. Prises dans l'ensemble, les importations d'œufs d'incubation de poulet à chair au Canada ont représenté 98,9 % du contingent tarifaire accordé aux couvoirs en 2022, et les importations de poussins de type chair, 59,2 % du contingent tarifaire.

En 2022, la production canadienne d'œufs d'incubation de poulet à chair a augmenté de 3,1 % par rapport à 2021, la production s'étant améliorée dans cinq des huit provinces productrices. Certaines provinces ont été sévèrement limitées dans leur capacité de production en raison de cas positifs d'influenza aviaire hautement pathogène. Au total, la production intérieure des six provinces membres a atteint 100,5 % des allocations finales 2022, ce qui représente une augmentation par rapport à 2021.

Statistiques canadiennes sur les œufs d'incubation de poulet à chair (2017-2022)



Sources : POIC, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), Affaires mondiales Canada (AMC)



Production et importations provinciales d'œufs d'incubation de poulet à chair

À l'échelle provinciale, la production intérieure de la Colombie-Britannique a augmenté de 3,5 millions d'œufs (3,1 %), alors que les importations ont diminué de -0,6 %, ce qui a donné lieu à une augmentation de 2,9 millions (2,1 %) du nombre d'œufs ayant été mis en incubation au cours de l'année. En Alberta, la production intérieure a chuté de 0,38 million d'œufs (-0,5 %) et les importations ont augmenté de 26,8 %, ce qui a donné lieu à une augmentation de 4,1 millions (4 %) du nombre d'œufs ayant été mis en incubation. En Saskatchewan, on a enregistré une diminution de production de 9,5 millions d'œufs (29 %), tandis que les importations ont augmenté de 164 %, et la province a mis en incubation près de 0,18 million moins d'œufs (-0,5 %). Au Manitoba, la production a augmenté de plus de 1,9 million d'œufs (5,1 %), tandis que les importations ont diminué de 22,3 %, et la province a mis en incubation près de 0,36 million de plus d'œufs (0,8 %). En Ontario, la production a augmenté de 18,9 millions d'œufs (7,1 %), tandis que les importations ont diminué de 7,4 %, et la province a mis en incubation plus de 16,4 millions de plus d'œufs (5,6 %). La production du Québec a augmenté de près de 12 millions d'œufs (5,6 %), tandis que les importations ont diminué de 9,5 %, et la province a mis en incubation 8,2 millions de plus d'œufs (3,1 %).

Tableau 1 – Production d'œufs d'incubation de poulet de chair (en 000 d'œufs)

Année	C-B	AB	SK	MB	ON	QC	N.-É.	N-B/IPÉ/T-N	Canada
2022	119 866	84 683	23 276	39 637	284 707	227 538	39 170	31 764	850 639
2021	116 310	85 070	32 789	37 725	265 809	215 544	38 219	33 743	825 211
2020	117 206	88 468	33 303	38 056	249 286	210 500	37 116	32 190	806 124
2019	121 459	87 939	34 043	39 118	255 893	213 056	37 941	32 782	822 231
Variation en %									
22/21	3,1	(0,5)	(29,0)	5,1	7,1	5,6	2,5	(5,9)	3,1
21/20	(0,8)	(3,8)	(1,5)	(0,9)	6,6	2,4	3,0	4,8	2,4
20/19	(3,5)	0,6	(2,2)	(2,7)	(2,6)	(1,2)	(2,2)	(1,8)	(2,0)

Sources : POIC, AAC

Le poids vif moyen des poulets à chair produits au Canada en 2022 était de 2,36 kg par oiseau, une légère augmentation (de 0,01 kg) par rapport à l'année précédente.

Tableau 2 – Certains facteurs du marché

	C-B	AB	SK	MB	ON	QC	N.-É.	N-B/IPÉ/T-N	Canada
Importations totales (combinées)									
(en 000 d'œufs)	29 743	21 436	14 944	5 769	31 383	57 285	0	1 822	162 382
% de variation 22/21	(3,0)	26,8	154,1	(27,3)	(17,2)	(7,8)	–	181,1	0,2
Production de poulet									
(en 000 de kg évis.)	190 620	130 771	48 158	53 602	471 123	358 081	45 693	57 849	1 355 896
% de variation 22/21	1,0	(0,2)	(0,6)	1,7	4,9	1,2	4,7	3,1	2,5
Poids moyen des poulets à griller									
(en kg vif par oiseau)	2,20	2,31	2,26	2,01	2,49	2,35	2,45	2,42	2,36
% de variation 22/21	(1,5)	0,5	(1,6)	(0,2)	1,7	(1,2)	2,0	1,2	0,2

Sources : POIC, AAC, PPC



Recettes monétaires agricoles et prix à la production

En 2022, le total des recettes agricoles des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair a augmenté de 10 % pour atteindre 461,3 millions de dollars, alors qu'il était de 419,4 millions de dollars en 2021. Le prix moyen 2022 du poussin vendable payé par les couvoirs aux producteurs variait de 70,72 cents en Colombie-Britannique à 64,83 cents en Ontario.

Tableau 3 – Recettes monétaires agricoles et prix aux producteurs

	Recettes monétaires		Prix moyen des œufs d'incubation	
	2022 en 000 \$	% de variation 22/21	¢ par poussin vendable (moyenne 2022) ¹	% de variation 22/21
Colombie-Britannique	68 408	7,0	70,72	2,7
Alberta	47 506	3,3	69,69	3,5
Saskatchewan	12 576	(25,1)	67,62	6,1
Manitoba	22 337	11,7	69,80	5,6
Ontario	149 410	16,2	64,83	7,2
Québec	122 840	13,0	66,73	6,5
Nouvelle-Écosse	21 131	10,7	–	–
NB/PE/NL	17 094	5,2	–	–
CANADA	461 302	10,0	68,23	5,2

Sources : POIC (Recettes monétaires); Commissions Provinciales (Prix des œufs d'incubation)

¹ Le prix par poussin vendable est payé par les couvoirs aux producteurs.

Profil de l'industrie canadienne des œufs d'incubation

Tableau 4 – Profil de l'industrie d'œufs d'incubation de poulet de chair en 2022

	C-B	AB	SK	MB	ON	QC	N.-É.	N-B/IPÉ/T-N	Canada
Producteurs d'œufs d'incubation	53	28	10	20	70	35	15	4	235
Couvoirs	10	4	2	4	9	5	3	3	40
Taille moyenne des fermes (en millions d'œufs)	2,3	3,0	2,3	2,0	4,1	6,5	3,3	8,2	3,7

Sources : Commissions provinciales, POIC.





Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair

J'ai l'honneur de vous présenter mon premier rapport à titre de présidente de l'Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair (ACPOIPC). Je suis membre de l'association des producteurs depuis 2020.

L'ACPOIPC tient son assemblée générale annuelle en mars et se réunit de nouveau en juillet et en novembre chaque année. Les réunions permettent d'examiner et de discuter des allocations d'œufs d'incubation de poulet à chair, des statistiques de l'industrie, du flux provincial d'œufs d'incubation de poulet à chair, des conditions du marché, des importations de contingents tarifaires (CT) et des programmes des étudiants. L'ACPOIPC travaille en étroite collaboration avec les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC), les informe de ses initiatives et présente au comité avisé une recommandation essentielle sur les allocations offertes aux producteurs.



Beata Kunze
Présidente

Producteur de l'année

Robert Massé a été nommé producteur de l'année avec son épouse Josée et ses deux fils Jean-Christophe et Jérôme. Robert a été président de l'Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair de 2016 à 2021, président ayant siégé le plus longtemps à ce jour et, au nom de l'association, je tiens à le remercier pour ses années de leadership et de dévouement. Le prix a été présenté lors de la réunion estivale des POIC à Québec le 4 juillet 2022.



De gauche à droite : Beata Kunze, présidente de l'ACPOIPC, Jean Christophe Massé, Josée Kavanagh, Robert Massé et Jérôme Massé

Membres :

Beata Kunze, présidente,
Colombie-Britannique
Dave Janzen, vice-président,
Saskatchewan
Dennis Wickersham, Alberta
Henry Heppner, Manitoba
Tim Hutten, Ontario
Clément Allard, Québec



Programmes des étudiants

L'ACPOIPC a été en mesure de recommencer à accepter des demandes pour les programmes des étudiants en 2022, et c'était formidable de voir l'enthousiasme suscité par les demandes reçues. Ces programmes ont été utiles aux nombreuses personnes qui y ont participé. Voici les personnes qui ont été sélectionnées et qui ont terminé les programmes en 2022.

Subvention de recherche sur les oiseaux reproducteurs de type chair

L'objectif de l'étude est de trouver une courbe de croissance optimale pour les poules reproductrices de poulet à chair en utilisant la race Ross 308. L'hypothèse est qu'il existe une courbe de croissance qui peut optimiser le rendement ou la rentabilité de la reproduction des reproducteurs de poulet à chair par rapport aux cibles actuelles de poids vif indiquées dans l'industrie. Thiago fera part des résultats lors de son exposé à la prochaine assemblée générale annuelle des POIC de 2023.



Thiago Luiz Noetzold

Programmes pour jeunes agriculteurs

L'ACPOIPC a également parrainé trois jeunes agriculteurs de l'Ontario afin qu'ils se rendent dans les installations d'élevage primaire de Cobb en Arkansas (aux États-Unis) en août dernier et les visitent.



De gauche à droite :
Heather Oosterholt, Joost Bertens
et Melissa Sinnige.

Je tiens à remercier les membres de leur soutien et de leur engagement.

Cordiales salutations,

Beata Kunze
Présidente



Comité de gestion de la production

Le Comité de gestion de la production (CGP) a étudié activement les mises à jour des deux programmes à la ferme en 2022 dans un esprit d'amélioration continue.

Salubrité des aliments

Le CGP a travaillé à l'élaboration d'une procédure de rectification à jour du Programme canadien de qualité des œufs d'incubation (PCQOI^{MC}) à la ferme en 2022. Le personnel des POIC a travaillé en consultation avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour réviser le modèle générique HACCP du PCQOI^{MC}, un document technique qui constitue la base du manuel du producteur. Ces révisions étaient nécessaires pour s'assurer que le programme continue de répondre à toutes les exigences de l'ACIA et demeure un outil utile pour les producteurs afin de démontrer des pratiques efficaces en matière de salubrité des aliments.

Les POIC discutent régulièrement avec Santé Canada, l'ACIA et l'Agence de la santé publique du Canada au sujet de la salubrité des aliments et du contrôle des agents pathogènes d'origine alimentaire dans la volaille, en particulier *Salmonella* Enteritidis (SE). Les POIC ont fait part des initiatives sectorielles visant à atténuer les risques pour la salubrité des aliments, y compris les vérifications du PCQOI^{MC}, les programmes provinciaux de surveillance de SE et la recherche. On fait remarquer que, bien que certaines vérifications à la ferme aient dû être interrompues en 2022 en raison du risque d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP), les offices provinciaux ont mis en œuvre des mesures au besoin pour assurer l'intégrité du système, comme le passage à des vérifications à distance et la révision des calendriers de vérification. Il est important que les personnes qui ne font pas partie de notre secteur connaissent les efforts continus de nos producteurs pour protéger le public et nos oiseaux.

Soins aux animaux

En 2022, le Programme de soins aux animaux (PSA) des POIC en était à sa quatrième année et la troisième année des vérifications de systèmes par des tiers. Ces vérifications par des tiers, par NSF, comprenaient des vérifications à la ferme en présence de témoins dans deux provinces, des vérifications à un bureau provincial et la vérification annuelle au bureau national. Quatre provinces n'ont pas été en mesure de procéder à des vérifications à la ferme en présence de témoins en raison du risque de biosécurité de l'IAHP. Une province qui devait procéder à une vérification au bureau en 2022 a dû réaffecter des ressources pour intervenir face à l'IAHP, ce qui a donc retardé la vérification au bureau jusqu'en 2023. Comme dans le cas du PCQOI^{MC}, les offices provinciaux ont assuré la continuité du PSA en révisant les calendriers de vérification et en procédant à des vérifications virtuelles, dans la mesure du possible, comme mesure d'atténuation.

À la suite de l'examen de gestion du PSA en 2021 et en fonction des commentaires du Conseil des POIC et de nos bureaux provinciaux (y compris le personnel, les vérificateurs et les producteurs), les manuels des producteurs et de gestion du PSA ont été mis à jour pour tenir



Calvin Breukelman
Président



compte des commentaires très utiles reçus. Ces changements sont entrés en vigueur en juillet 2022. En prévision de la publication du *Règlement sur les couvoirs* modifié, des travaux ont commencé au début de 2022 sur la création d'un addenda sur l'ammoniac pour le PSA pour documenter la façon dont les producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair respectent l'exigence relative à l'ammoniac du *Code sur la volaille* et, par conséquent, démontrera que les POIC se conforment à tous les règlements actuels. Ces changements témoignent également de l'amélioration continue des deux programmes.

Des efforts ont également été déployés pour créer un outil de vérification conjoint pour le Programme de soins des animaux et le PCQOI^{MC} dans le but de les achever et de les mettre en œuvre en 2023 afin de simplifier la documentation requise pour administrer les programmes. De plus, les POIC ont poursuivi leurs travaux en vue de mettre en œuvre des vérifications internes des programmes pour les deux programmes.

Règlement

Règlement sur les couvoirs

Le *Règlement fédéral révisé sur les couvoirs* a été publié en novembre 2022. Ce règlement s'appliquera à tous les producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair au Canada lorsqu'il entrera en vigueur en novembre 2023. Tout au long de 2022, nous avons poursuivi le dialogue avec l'ACIA sur le règlement pour nous assurer que les exigences pour les producteurs sont respectées par les normes élevées de l'industrie que nos producteurs respectent à la ferme et qu'elles sont pratiques.

Cordiales salutations,



Calvin Breukelman
Président

Membres :

Calvin Breukelman, président
Beata Kunze, Colombie-Britannique
Kevin Tiemstra, Alberta
Mike Wurtz, Saskatchewan
Murray Klassen, Manitoba
Tim Hutten, Ontario
Gyslain Loyer, Québec
Ernie Silveri, Représentant de FCC



Comité avisé

Alors que nous faisons le bilan de l'année qui vient de s'écouler, il est important de se rappeler des luttes et des réussites de l'industrie des œufs d'incubation de poulet à chair en 2022. L'industrie a été confrontée à des difficultés sans précédent, y compris des pénuries d'importations en provenance des États-Unis, les répercussions des phénomènes météorologiques violents et les cas continus d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) partout au Canada. Ces situations ont créé de l'incertitude quant à l'approvisionnement d'œufs d'incubation de poulet à chair et à la demande dans les couvoirs en réponse aux restrictions liées à l'IAHP. Malgré ces défis, l'industrie des œufs d'incubation de poulet à chair a fait preuve d'une résilience et d'une innovation remarquables en s'adaptant à ces changements grâce à une efficacité accrue et à de solides mesures de biosécurité.

Contrairement à 2021, les restrictions liées à la pandémie de COVID-19 devaient être minimales, voire inexistantes, en 2022. Par conséquent, on avait prévu une augmentation importante de la demande de poulet, car les Canadiens continuaient de retourner dans les restaurants et les options de services alimentaires. Bien que la consommation apparente totale de poulet en 2021 ait été supérieure de 0,3 % à celle de 2019, la consommation annuelle par habitant est demeurée inférieure de 1,4 %. Les stocks ont augmenté et atteint 56,2 millions de kilogrammes, soit 10 % (5,2 millions de kilogrammes) de plus que la moyenne enregistrée en cinq ans. Les prix de gros ont été élevés pendant la majeure partie de 2021 et se sont raffermis davantage en 2022.

En ce qui concerne l'économie canadienne, en mars 2022, les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19 avaient diminué, mais de nouveaux risques sont apparus, ce qui a fait grimper les prix de nombreux produits de base, notamment en raison de l'incidence de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur les prix mondiaux. Cette situation a menacé de perturber davantage les chaînes d'approvisionnement mondiales et a accru la pression inflationniste et le coût des intrants. Par conséquent, la production de poulet recommandée pour 2022 est de 1 366 million de kilogrammes, ce qui représente une augmentation de 3,6 % par rapport à la production de 2021 (1 318 million de kilogrammes). La production de poulet initiale recommandée pour 2023 est de 1 418 million de kilogrammes, ce qui représente une augmentation de 3,8 % par rapport à la production estimée de 2022 (1 366 million de kilogrammes). Le Comité a également profité de l'occasion pour examiner les recommandations antérieures du Comité avisé et les comparer à la production réelle de poulet pour tenir compte du succès des recommandations.



Mark Woods
Président



En juillet 2022, il était clair que le marché canadien du poulet était touché par le niveau de l'offre. L'allocation de la période A-174 a subi une surproduction de 3 millions de kilogrammes (éviscérés). Au cours de cette période, l'utilisation des CT était inférieure à 9,5 millions de kilogrammes, ce qui est nettement inférieur au prorata. Cependant, depuis, la production de poulet a été nettement inférieure à l'allocation, principalement en raison de l'incidence des pénuries d'œufs d'incubation de poulet à chair aux États-Unis pour les importations. Il y avait des signes prometteurs que les choses commençaient à s'améliorer. Cependant, au milieu de 2022, les données américaines sur le placement des reproducteurs indiquaient que le marché américain des œufs d'incubation demeurerait serré au début de 2023.

Les stocks totaux de poulet ont diminué de façon constante depuis le début de 2022 et se sont établis à 53,1 millions de kilogrammes au 1^{er} juin 2022, en baisse de 0,8 million de kilogrammes (1,5 %) par rapport à l'année précédente. Les prix de gros avaient presque atteint des sommets records ou les avaient atteints pour l'indice composite du marché et les divers complexes. La situation économique globale devrait continuer d'être un facteur important en 2023, car les Canadiens ressentent les effets de la hausse des prix qui a commencé en mai 2022, l'inflation des prix à la consommation ayant augmenté de 7,7 % par année sur 12 mois. Pendant la période de 12 mois se terminant en mai, Statistique Canada a déclaré que les consommateurs ont payé 9,7 % de plus la nourriture en magasin, tandis que l'indice des prix à la consommation (IPC) de toutes les viandes a augmenté de 9 % et les prix payés pour les aliments achetés dans les restaurants ont augmenté de 6,8 % pendant cette période. Entre-temps, l'IPC pour le bœuf frais ou congelé (+11,2 %), le porc frais ou congelé (+5,4 %) et le poulet frais ou congelé (+7,9 %) a augmenté pendant cette période. La recommandation finale de production de poulet pour 2022 était de 1 366 million de kilogrammes, ce qui représentait une augmentation de 3,6 % par rapport à la production de 2021 (1 318 million de kilogrammes). La production de poulet initiale recommandée pour 2023 est de 1 418 million de kilogrammes, une augmentation de 3,8 % par rapport à la production estimée de 2022 (1 366 million de kilogrammes).

En novembre 2022, les couvoirs canadiens de poulet à chair ont signalé que l'offre d'œufs était de juste à suffisant. La consommation apparente de poulet entre janvier et septembre 2022 était de 6,4 % supérieure à la consommation apparente au cours de la même période l'an dernier, et de 5,6 % supérieure au niveau de 2019, soutenue par une augmentation de la consommation apparente par habitant et de la croissance démographique. Au début d'octobre 2022, les niveaux de stocks en entrepôt se situaient à 56,8 millions de kilogrammes, en hausse de 4,7 millions de kilogrammes (+ 9 %) par rapport au 1^{er} octobre 2021, et supérieurs à la fourchette adéquate des Producteurs de poulet du Canada (PPC). Le prix de gros de l'indice composite du marché EMI (4,25 \$/kg la semaine se terminant le 30 octobre) était en hausse de 0,37 \$ par rapport à l'année précédente. En ce qui concerne l'économie canadienne, les cas continus d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) ont eu des répercussions négatives sur l'industrie avicole canadienne. De plus, les taux d'inflation élevés et la crainte d'une récession imminente ont accru l'incertitude. Le rythme de la croissance économique au Canada était en train de ralentir et devait encore ralentir. La croissance devait essentiellement stagner plus tard en 2022 et jusqu'au premier semestre de 2023.



Pour ce qui est de 2023, alors qu'on s'attend encore à des difficultés économiques et à une hausse du prix des produits alimentaires, le Comité a également trouvé des raisons d'être optimiste. Bien que l'inflation des prix des aliments ait été élevée, le poulet était toujours l'une des protéines les plus abordables et on s'attendait à ce qu'il le demeure. Par conséquent, la production de poulet recommandée par le Comité aviseur pour 2023 est de 1 418 million de kilogrammes, ce qui représente une augmentation de 3,8 % par rapport à l'allocation finale estimée de 2022 (1 366 million de kilogrammes).



Mark Woods
Président

Membres :



De gauche à droite : Beata Kunze, Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair; Jan Rus, les Producteurs de poulet du Canada; Christian Trottier, Fédération canadienne des couvoirs; Nik Zylstra, Association canadienne des surtransformateurs de volaille; Geneviève Rodrigue, Agriculture et Agroalimentaire Canada; Larisa Averkieva, Affaires mondiales Canada.
Absent : Nicolas Paillat, Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles

Comité des finances

Le Comité des finances des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) s'est réuni tout au long de 2022 pour examiner la situation financière de l'organisation, et je suis heureux d'annoncer que l'organisme national demeure en bonne position financière. Les producteurs d'œufs d'incubation du Canada aient été confrontés à d'importants défis en matière de production en raison des répercussions des inondations dans la vallée du Fraser, en Colombie-Britannique, de l'éclosion d'influenza aviaire hautement pathogène la plus grave que nous avons connue à ce jour et qui a touché de nombreuses provinces et des tempêtes violentes en Ontario. En 2022, les recettes se sont élevées à 2,38 millions de dollars et les dépenses à 2,54 millions de dollars, entraînant un déficit d'environ 75 000 \$.

Les POIC ont reçu des recettes non prévues au budget provenant de l'imposition de dommages-intérêts reliés à une commercialisation excessive en 2021 et, en même temps, ont réduit un montant de dommages-intérêts en fonction de nouveaux renseignements. Cela a contribué à une position plus favorable que le déficit initialement prévu de 118 000 \$ en 2022.

Bien que les réunions des POIC aient commencé en 2022 de façon virtuelle seulement, les POIC ont recommencé à tenir leurs réunions en personne, ce qui a entraîné des coûts plus élevés que prévu associés aux honoraires des administrateurs et aux déplacements des participants pour l'organisation des réunions et y assister. L'augmentation des coûts de traduction et d'interprétation a également été constatée avec l'augmentation du volume d'utilisation et la nécessité d'apporter de l'équipement audiovisuel pour les réunions. Ces coûts étaient également plus élevés, car les pressions inflationnistes ont fait augmenter les prix de bon nombre de biens et services en 2022, qui sont indispensables pour que les POIC puissent tenir des réunions et y participer. Le Comité a profité de l'occasion pour examiner l'intérêt actuel que les POIC tiraient de leurs investissements à la lumière de l'augmentation rapide des taux de financement à un jour de la Banque du Canada. Reconnaisant en outre le stress financier que la hausse du coût de la vie représentait également pour bon nombre de Canadiens qui peinent à mettre de la nourriture sur leur table, les POIC ont de nouveau fait des dons à Banques alimentaires Canada.

Le Comité a présenté un budget final pour 2023 qui prévoit des recettes de 2,45 millions de dollars et des dépenses de 2,6 millions de dollars, ce qui représente un déficit de 150 000 \$. Le taux national de redevance demeure le même et les réserves des POIC devraient demeurer au-dessus de la fourchette établie de 75 % des dépenses. Les recettes devaient augmenter en 2023 en réponse à la croissance du marché du poulet et, par conséquent, à l'augmentation de la production intérieure d'œufs d'incubation de poulet à chair et de l'imposition des redevances totales. Les dépenses devraient également être plus élevées, en grande partie en raison des pressions inflationnistes.



Mark Woods
Président



En réponse aux pressions inflationnistes accrues, le comité a également examiné les politiques financières des POIC et a recommandé un certain nombre de changements pour rester en phase avec des organisations comparables et l'inflation. Ceux-ci seront examinés chaque année à l'avenir.



Mark Woods
Président

Membres :

Kevin Tiemstra, Alberta
Mike Wurtz, Saskatchewan
Murray Klassen, Manitoba
Christian Trottier,
Représentant de FCC



Comité de la recherche

L'année 2022 a continué d'être une année importante pour la recherche aux POIC. Nous nous sommes concentrés sur les domaines clés suivants :

- Recherche axée sur la production;
- Bien-être des reproducteurs;
- Environnement;
- Santé et maladies de la volaille;
- Solutions de remplacement des antimicrobiens;
- Contrôle des agents pathogènes d'origine alimentaire/*Salmonella enteritidis* (SE).

Cette liste oriente nos activités de recherche aux POIC et est également présentée au Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC).

La recherche est un élément crucial de l'amélioration continue de notre secteur. En plus d'examiner les priorités de recherche des POIC en consultation avec les offices provinciaux, les POIC ont également appuyé la recherche pour faire progresser les connaissances scientifiques dans notre secteur.

Les POIC ont établi un partenariat avec le Centre de recherche en infectiologie porcine et avicole, ou le CRIPA. Ce partenariat vise à tirer parti des fonds de l'industrie des POIC au moyen de fonds de contrepartie par l'entremise du CRIPA pour mener des recherches importantes pour les membres des POIC, pour appuyer la formation de personnel hautement qualifié (PHQ) au moyen d'une bourse de recherche sur BioTalent et pour diffuser les résultats de la recherche aux producteurs. L'appel initial de propositions de recherche a été préparé, et le programme débutera officiellement en 2023.

Nous avons continué d'appuyer la recherche visant à éclairer les exigences relatives aux concentrations d'ammoniac dans les poulaillers. Ce travail est particulièrement important étant donné que le Règlement sur les couvoirs (qui comprend l'exigence en matière d'ammoniac du Code de 2016) a été publié en novembre 2022 et qu'il entrera en vigueur en 2023. À l'heure actuelle, les POIC appuient deux projets :

Measurement of Ammonia Concentrations (Mesures des concentrations en ammoniac) recherche dirigée par le professeur Van Heyst de l'Université de Guelph

Incidences des concentrations d'ammoniac et de poussière sur la santé et le bien-être des travailleuses et travailleurs et des animaux dans la production d'œufs d'incubation du Canada, recherche dirigée par les professeurs Duchaine et Gaucher de l'Université Laval et l'Université de Montréal, respectivement

Les POIC ont également appuyé de nouvelles recherches sur les peptides antimicrobiens afin de maintenir la santé des oiseaux tout en réduisant le besoin d'antibiotiques traditionnels et le risque de résistance aux antimicrobiens. Ces recherches sont dirigées par Amphorax, en Colombie-Britannique.



Beata Kunze
Présidente



Nous avons également appuyé la recherche de Bruce Rathgeber et de son équipe sur l'amélioration de la prise alimentaire précoce de poussins de poulet à chair récemment éclos élevés sans antibiotiques en utilisant la lumière pendant l'incubation.

Le Comité a contribué au travail du CRAC dans l'élaboration de la quatrième présentation de la Grappe de la science avicole à AAC, et a participé activement avec le CRAC à son appel de propositions de 2022, ainsi qu'au travail de gouvernance du CRAC par l'entremise de Jeff Notenbomer, représentant des POIC au Conseil d'administration du CRAC.

La capacité vétérinaire pour volailles au Canada est essentielle à la gérance des antimicrobiens, ainsi qu'à la gestion efficace à la ferme et à la santé de la volaille. Les POIC ont appuyé la bourse d'études canadiennes Riddell-Julian de l'American Association of Avian Pathologists (AAAP) Foundation, qui encourage les étudiants canadiens en médecine vétérinaire à choisir la médecine avicole. Nous avons été heureux de constater que la bourse a été attribuée deux fois depuis qu'elle a été entièrement dotée en 2019, et qu'un autre bénéficiaire sera annoncé en 2023.

Nous avons également rencontré des chercheurs et des organismes de recherche pour discuter des priorités de recherche des POIC et en faire la promotion, ainsi que pour encourager la recherche qui est importante pour nos producteurs.

Cordiales salutations,



Beata Kunze
Présidente

Membres :

Beata Kunze, présidente,
Colombie-Britannique
Dennis Wickersham, Alberta
Dave Janzen, Saskatchewan
Henry Heppner, Manitoba
Tim Hutten, Ontario
Clément Allard, Québec



Priorités de recherche

18 novembre 2021

Le Comité de la recherche des POIC considère que l'ammoniac et la réduction de *Salmonella* Enteritidis (SE) sont des questions prioritaires.

1. Recherche axée sur la production

- a. Méthodes pour améliorer la fécondité et le nombre de poussins vendables
 - Différences de fécondité et incubation payée
 - Quand est-il le plus utile d'introduire des coqs?
 - Recherche sur des techniques nouvelles et émergentes pour évaluer la fécondité à la ferme en temps réel

2. Bien-être des reproducteurs

- a. Contrôle de l'ammoniac
 - Élaboration de méthodes plus précises pour mesurer l'ammoniac à la ferme, et validation de l'équipement de mesure de l'ammoniac déjà en place (comme les indicateurs d'ammoniac dont se servent les vérificateurs);
 - Détermination de niveaux d'ammoniac de référence à la ferme et, lorsqu'une méthode systématique aura été établie, compilation par les POIC de données nationales pour éclairer les décisions à venir;
 - Valeurs de référence pour validation (comme celles mentionnées dans le code ou celles qui seront déterminées d'après les niveaux de référence à la ferme), y compris l'étude des incidences de différentes concentrations d'ammoniac sur la santé et le bien-être des oiseaux et des humains afin de déterminer un ou des niveaux d'ammoniac appropriés à inclure dans le Programme de soins aux animaux comme seuils maximaux, selon le climat et la température;
 - Méthodes rentables de contrôle de l'ammoniac.
- b. Densité
- c. Euthanasie
 - Méthodes pour les oiseaux > 3kg, y compris l'étourdissement par pression atmosphérique basse (LAPS)
 - La méthode LAPS est-elle pratique pour l'exécution à la ferme?
 - Façon efficace et rapide d'euthanasier des troupeaux de reproducteurs en situation d'urgence
- d. Agressivité
 - Énergie de la moulée et agressivité des mâles
 - Recherche établissant un lien entre certains traits génétiques et l'agression
- e. Mortalité précoce des reproductrices (*E. coli*, staphylocoques)
 - *E. coli* et les staphylocoques ont plus de chances d'être associés à la mortalité qui suit la période de pointe
- f. Altérations physiques
 - Taille des orteils, époinçage du bec : méthodes idéales et moment de l'intervention
 - Pratiques de gestion concrètes et peu coûteuses pouvant éliminer les altérations physiques



- g. Transport des poussins nouvellement éclos
 - Durée pendant laquelle la subsistance des poussins nouvellement éclos est assurée par le sac vitellin
 - Efficacité des produits d'hydratation/d'éléments nutritifs utilisés avant et durant le trajet
- h. Effets des programmes de vaccination sur le bien-être des reproducteurs
 - Situation actuelle
 - Seuils maximaux – quelle est la limite à ne pas dépasser?

3. Recherche environnementale

- a. Effets du contrôle de la température sur la manipulation et la conservation des œufs, et véhicules de transport des œufs, y compris la transpiration des œufs et les liens avec le pourrissement après que les œufs sortent de la ferme.
- b. Effets de l'éclairage sur la production, la fécondité et la santé des reproducteurs de poulets à chair
 - Éclairage DEL à long terme
 - Intensité, spectre et température de couleur (K) de la lumière
- c. Impact environnemental et effets des changements climatiques en lien avec la production d'œufs d'incubation de poulets à chair

4. Santé et maladies de la volaille

- a. Effet divers de la bronchite sur la production et la fécondité des reproductrices
- b. Syndrome du poussin blanc
- c. Programmes de vaccination plus efficaces
- d. Effet des probiotiques
- e. *Mycoplasma synoviae*

5. Solutions de remplacement des antimicrobiens

6. Contrôle des agents pathogènes d'origine alimentaire/SE

- a. Contrôle de la vaccination contre *Salmonella* (méthodes et efficacité)
 - Nouvelles vaccinations contre *Salmonella* ou supplémentation d'adjuvants pour améliorer l'efficacité des vaccins
- b. Sources d'infection
 - Qu'est-ce qui est transféré au poussin? Comment l'incubation des œufs affecte-t-elle les cellules de *Salmonella*?
- c. Différences possibles des poulaillers, quel type de construction, matériaux, isolation, volume d'air, angle par rapport au soleil (rayonnement infrarouge)
- d. Prévalence
- e. Densité de peuplement
- f. Contrôle de *Campylobacter jejuni*
- g. Stratégies à la ferme pour réduire et prévenir *Salmonella* pendant que les oiseaux sont en production
 - Réduire/prévenir *Salmonella* grâce à l'exclusion compétitive (probiotiques et espèces bactériennes antagonistes pour contrôler les agents pathogènes d'origine alimentaire)



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Suppléants



*Rangée du haut de gauche à droite : David Janzen, Saskatchewan;
Clément Allard, Québec*

*Rangée du bas de gauche à droite : Henry Heppner, Manitoba;
Beata Kunze, Colombie-Britannique; Dennis Wickersham, Alberta
Absent : Tim Hutten, Ontario; Orville Friesen, Fédération canadienne des
couvoirs; Gordon Hastie, Fédération canadienne des couvoirs*

Gérants provinciaux



*Rangée du haut de gauche à droite : Michael Kautzman, Saskatchewan;
Wayne Hiltz, Manitoba*

*Rangée du bas de gauche à droite : Stephanie Nelson, Colombie-Britannique;
Bob Smook, Alberta; Marie-Ève Bourdeau, Québec
Absent : Bill Van Heeswyk, Ontario*



Gagnants du concours de dessin des POIC

Les dessins de 2022 devaient représenter Noël et les familles qui travaillent ensemble à la ferme d'œufs d'incubation. Le concours est ouvert aux enfants, petits-enfants, neveux et nièces des producteurs dans quatre catégories d'âge et un grand gagnant.



Grande gagnante
Jasmine Kleinsasser
Saskatchewan



Gagnant de la catégorie
des 2 à 4 ans
Blayke Nywening
Ontario



Gagnante de la catégorie
des 5 à 7 ans
Zoey Denbok
Colombie-Britannique



Gagnant de la catégorie
des 8 à 11 ans
Adam Giesbrecht
Ontario



Gagnante de la catégorie
des 12 à 14 ans
Jolina Friesen
Colombie-Britannique

Participation des POIC à des organismes et groupes de travail

Directeur de la Fédération canadienne de l'agriculture Gyslain Loyer depuis 2016

Directeur du Conseil de recherches avicoles du Canada Jeff Notenbomer depuis 2019

Directeur du Conseil national pour les soins
aux animaux d'élevage Calvin Breukelman depuis 2021

Représentant du Conseil national pour les soins
aux animaux d'élevage / Code de transport Calvin Breukelman depuis 2021

Représentant du Conseil national pour les soins
aux animaux d'élevage / Examen du code sur la volaille Calvin Breukelman depuis 2021

Représentant de Santé animale Canada Mark Woods depuis 2019

Représentant du Groupe de travail sur le Programme
canadien des troupeaux fournisseurs de couvoirs Brian Bilkes depuis 2020

Représentant du Groupe de travail de l'industrie
sur l'UAM / RAM Brian Bilkes depuis 2020

Représentant du Groupe de travail conjoint
gouvernement-industrie sur le contrôle de
Salmonella et *Campylobacter* dans la volaille Mike Wurtz depuis 2021



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

En 2022, le personnel des POIC a participé aux comités et organisations suivants :

- Alliance sur le carbone d'origine agricole
- Coalition budgétaire pour l'agriculture et l'alimentation
- Santé animale Canada
 - Groupe de travail de Santé animale Canada
- Table sur les protéines animales
- Atelier sur les mesures frontalières
- Temple canadien de la renommée agricole
- Système canadien de surveillance de la santé animale (SCSSA)
 - Réseau UAM/RAM
 - Groupe du Réseau du secteur de la volaille
- Centre canadien pour l'intégrité des aliments
- Groupe consultatif sur le transport du bétail canadien (TBC)
- Conseil de recherches avicoles du Canada
 - Comité directeur de la gouvernance
- Coalition canadienne de la filière alimentaire pour la salubrité des aliments
- Centre national des opérations d'urgence (CNOU) de l'ACIA
 - Groupe de travail sur la destruction de l'ACIA
 - Groupe de travail sur les politiques de l'ACIA
- Comité technique des opérations avicoles (CTOA) du CCTOV
- Comité consultatif industrie-gouvernement (CCIG)
- Groupe de travail conjoint gouvernement-industrie sur le contrôle de *Salmonella* et *Campylobacter* dans la volaille
- Code de transport du CNSAE – Groupe de travail sur la volaille
- Conseil de l'industrie avicole
- Comité technique du GO-5 sur le commerce
- Comité des communications du GO-5

Personnel des POIC



Rangée du haut de gauche à droite :

Drew Black, directeur exécutif; Nicole Duval, administratrice de bureau; Victoria Sikur, agente de la salubrité des aliments; Teddy Markey, conseiller aux communications et relations gouvernementales; Amanda Pufall, agente du bien-être des animaux

Rangée du bas de gauche à droite :

Garen Afarian, économiste; Danielle Belair, directrice des finances

Représentant des GO-5 auprès de l'OMC

Charles Akande



ÉTATS FINANCIERS
De
LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA
Pour l'exercice clos le
31 DÉCEMBRE 2022

Welch LLP[®]

An Independent Member of BKR International



LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

INDEX AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2022

	<u>Page</u>
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 et 2
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	3
ÉTAT DES RÉSULTATS	4
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	5
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	6
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	7 - 10

Welch LLP[®]

An Independent Member of BKR International



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Gouvernement du Canada, Conseil des produits agricoles du Canada et aux membres de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (la Société) qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, les états des résultats d'exploitation, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers" du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploration et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations de événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Welch LLP

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Ontario
Le 22 février 2023.

Welch LLP[®]

An Independent Member of BKR International



LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<u>ACTIF</u>		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	501 021 \$	212 499 \$
Placements à court terme - note 4	2 515 855	2 875 736
Débiteurs - note 5	537 282	561 379
Charges payées d'avance	<u>67 732</u>	<u>41 904</u>
	<u>3 621 890</u>	<u>3 691 518</u>
IMMOBILISATIONS - note 6	<u>730 812</u>	<u>711 042</u>
	<u>4 352 702</u> \$	<u>4 402 560</u> \$
<u>PASSIF ET ACTIF NET</u>		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	123 514 \$	132 309 \$
Sommes à remettre à l'état	<u>55 350</u>	<u>20 538</u>
	<u>178 864</u>	<u>152 847</u>
ACTIF NET		
Grevé d'affectations d'origine interne - note 7	1 198 084	1 193 084
Non grevé d'affectations	<u>2 975 754</u>	<u>3 056 629</u>
	<u>4 173 838</u>	<u>4 249 713</u>
	<u>4 352 702</u> \$	<u>4 402 560</u> \$

Signé au nom du Conseil:



Brian Bilkes, Président



Gyslain Loyer, Vice-Président

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP[®]

An Independent Member of BKR International



LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
REVENUS		
Redevances	2 362 878 \$	2 297 674 \$
Intérêts	<u>19 698</u>	<u>34 056</u>
	<u>2 382 576</u>	<u>2 331 730</u>
 DÉPENSES		
Amortissement	23 367	31 861
Frais d'occupation	60 501	66 088
Honoraires des administrateurs et frais de déplacement des participants	564 014	238 822
Intérêts sur la dette à long terme	-	583
Réunions	108 076	15 416
Cotisations	66 978	62 900
Frais d'administration et de bureau	173 323	120 936
Honoraires professionnels	182 432	207 678
Recherche	105 683	93 333
Salaires, avantages sociaux et déplacements	939 621	834 602
Frais de commerce et de plaidoyer	150 314	132 599
Traduction et interprétation	<u>161 880</u>	<u>93 955</u>
	<u>2 536 189</u>	<u>1 898 773</u>
 REVENUS (DÉPENSES) NET(TES) AVANT AUTRES REVENUS (DÉPENSES)	 <u>(153 613)</u>	 <u>432 957</u>
 AUTRES REVENUS (DÉPENSES)		
Domages et intérêts	77 738	230 399
Suvention Covid-19	-	(480 000)
Subvention d'urgence pour inondations	-	(75 000)
	<u>77 738</u>	<u>(324 601)</u>
 REVENUS (DÉPENSES) NET(TES)	 <u>(75 875) \$</u>	 <u>108 356 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP[®]

An Independent Member of BKR International



LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

	2022			2021
	Grevé d'affectations d'origine interne	Non grevé d'affectations	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 193 084 \$	3 056 629 \$	4 249 713 \$	4 141 357 \$
REVENUS (DÉPENSES) NET(TES)	-	(75 875)	(75 875)	108 356
GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE - note 7	<u>5 000</u>	<u>(5 000)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>1 198 084 \$</u>	<u>2 975 754 \$</u>	<u>4 173 838 \$</u>	<u>4 249 713 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP[®]



LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
FLUX DE TRÉSORERIE TIRÉS DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Revenus (dépenses) net(tes)	(75 875) \$	108 356 \$
Ajustement pour l'amortissement	<u>23 367</u>	<u>31 861</u>
	(52 508)	140 217
Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	24 097	419 270
Charges payées d'avance	(25 828)	19 501
Créiteurs et charges à payer	(8 795)	53 690
Sommes à remettre à l'État	<u>34 812</u>	<u>(12 151)</u>
	<u>(28 222)</u>	<u>620 527</u>
FLUX DE TRÉSORERIE TIRÉS DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(43 137)	(206 336)
Acquisition de placements	(2 515 855)	(2 875 736)
Produit de disposition des placements	<u>2 875 736</u>	<u>2 113 963</u>
	<u>316 744</u>	<u>(968 109)</u>
FLUX DE TRÉSORERIE TIRÉS DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Versements sur la dette à long terme	<u>-</u>	<u>(71 042)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	288 522	(418 624)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>212 499</u>	<u>631 123</u>
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>501 021</u> \$	<u>212 499</u> \$

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP[®]



LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

1. RAISON D'ÊTRE DE L'ÉTABLISSEMENT

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (l'« Organisation ») fut constituée en personne morale conformément à la Loi sur les offices des produits agricoles.

La mission de l'Organisation est: « En collaboration avec nos partenaires et producteurs, les POIC assurent un approvisionnement fiable en œufs d'incubation de poulets à chair de qualité aux couvoirs canadiens. »

L'Organisation est un organisme sans but lucratif en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, elle est exonérée de l'impôt sur le revenu.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Constataion des revenus

L'Organisation reçoit des redevances selon le nombre d'œufs d'incubation commercialisés au cours d'échanges intra-provinciaux, inter-provinciaux et d'exportation. Les redevances sont constatées comme produit dans la période où elles sont gagnées.

Les dommages-intérêts sont évalués sur la production d'œufs d'incubation de poulet à chair de qualité sur les montants alloués, conformément à l'Accord concernant les dommages-intérêts, et sont comptabilisés une fois approuvés par le Conseil d'administration.

Instruments financiers

L'Organisation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à leur juste valeur et les évalue ensuite au coût ou au coût amorti, à l'exception de l'encaisse et des investissements qui sont évalués à leur juste valeur à la date des états financiers.

Investissement dans des biens en co-propriété

L'Organisation comptabilise ses investissements dans des biens en co-propriété en utilisant la méthode de consolidation par intégration proportionnelle. Selon cette méthode, la part de l'Organisation des actifs, passifs, revenus, dépenses et flux de trésorerie des biens en co-propriété est inscrite dans ces états financiers.

Immobilisations et amortissement afférent

Les immobilisations sont inscrites au coût et par la suite amorties, en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire, en fonction de leur durées de vie utile estimées comme suit:

Bâtiment	40 ans
Mobilier de bureau et matériel	5 ans
Matériel électronique	3 ans



2. **SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES** - suite

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont un effet sur les montants comptabilisés pour les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et sur la divulgation des actifs et passifs éventuels en date des états financiers ainsi que sur les montants comptabilisés pour les revenus et les dépenses de l'exercice.

La direction fait des estimations comptables lorsqu'elle détermine la valeur de réalisation nette des débiteurs, la durée de vie utile des immobilisations et la charge d'amortissement afférente ainsi que les frais courus significatifs. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

3. **INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'Organisation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse qui suit donne un aperçu des concentrations de risques auxquels l'Organisation peut être soumise au 31 décembre 2022.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité que des parties puissent manquer à leurs obligations financières. L'exposition au risque de crédit maximal de l'Organisation est la somme de la valeur comptable de son encaisse, de ses placements à court terme et de ses débiteurs.

L'encaisse et les placements à court terme de l'Organisation sont déposés auprès d'une banque à charte canadienne et donc, la direction estime que le risque rattaché à ces instruments est minime.

L'Organisation gère le risque de crédit en révisant la recouvrabilité de ses débiteurs à chaque mois et en faisant des suivis diligents des montants en souffrance. La direction juge que tous les débiteurs à la fin de l'exercice sont récupérables et n'a pas jugé nécessaire d'inscrire une provision pour mauvaise créance.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisation ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance. L'Organisation rencontre ses exigences de liquidité en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie, en anticipant ses activités d'investissement et de financement et en conservant des actifs pouvant être liquidés facilement pour répondre à ses obligations.



LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

3. INSTRUMENTS FINANCIERS - suite

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés. Le risque de marché comprend le risque de taux de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

i) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent par rapport au dollar canadien en raison de facteurs liés aux taux de change des devises étrangères.

Presque toutes les transactions de l'Organisation sont en dollars canadiens et, par conséquent, l'Organisation n'est pas sujette à un risque de change important.

ii) Risque du taux d'intérêt

Le risque du taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêts du marché.

L'Organisation est sujette au risque du taux d'intérêt en raison de ses placements à court terme. Les placements à court terme de l'Organisation comprennent des montants déposés auprès d'institutions financières qui portent intérêt aux taux du marché.

iii) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les prix du marché (autres que ceux qui surviennent des risque des taux de change ou des taux d'intérêts), que ces changements soit causés par des facteurs spécifiques à l'instrument individuel ou à son émetteur ou bien encore à des facteurs affectant tous les instruments similaires sur le marché.

L'Organisation n'est pas sujette au risque de prix autre.

Changement dans l'analyse des risques

Il n'y a pas eu de changements importants dans les niveaux d'exposition aux risques de l'Organisation depuis l'exercice précédent.

4. PLACEMENTS À COURT TERME

Les placements à court terme sont comme suit:

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Certificats de placement garanti, portant intérêt au taux de 0,65% à 3,75% et venant à échéance en 2023 (2021 - taux entre 0,2 à 0,5%, venant à échéance en 2022).	<u>2 515 855</u> \$	<u>2 875 736</u> \$

L'Organisation limite ses placements à ce qui est permis selon la Loi sur les offices des produits agricoles ("la Loi"). Ces limites restreignent l'Organisation à seulement investir l'argent qui est en sa possession ou qu'elle contrôle et qui n'est pas requis immédiatement pour financer ses opérations. De plus, la Loi exige que les placements soient dans des titres du Gouvernement du Canada ou garantis par le Gouvernement du Canada.

Welch LLP[®]



LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

5. DÉBITEURS

Les débiteurs sont composés de:

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Redevances	393 955 \$	404 638 \$
Dommages-intérêts	110 658	116 428
Intérêts et autres	<u>32 669</u>	<u>40 313</u>
	<u>537 282</u> \$	<u>561 379</u> \$

6. IMMOBILISATIONS

L'Organisation est copropriétaire avec les Producteurs d'œufs du Canada et la Fédération canadienne de l'agriculture, d'une propriété située au 21, rue Florence, Ottawa, Ontario, qui abrite le bureau de l'Organisation. L'Organisation détient un intérêt de 10 % dans cette propriété.

Les immobilisations de l'Organisation, y compris sa part proportionnelle du coût et de l'amortissement cumulé afférente du terrain et du bâtiment, sont composés de:

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Terrain	74 528 \$	-	74 528 \$	-
Bâtiment	900 341	244 439	857 204	221 931
Mobilier de bureau et matériel	33 477	33 095	33 477	32 889
Matériel électronique	<u>56 404</u>	<u>56 404</u>	<u>56 404</u>	<u>55 751</u>
	1 064 750	<u>333 938</u> \$	1 021 613	<u>310 571</u> \$
Moins l'amortissement cumulé	<u>333 938</u>		<u>310 571</u>	
Valeur comptable nette	<u>730 812</u> \$		<u>711 042</u> \$	

7. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Le Conseil d'administration a grevé d'affectations d'origine interne des actifs nets pour:

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Immobilisations	748 828 \$	746 881 \$
Éventualités de départ	218 028	214 975
Recherche	<u>231 228</u>	<u>231 228</u>
	<u>1 198 084</u> \$	<u>1 193 084</u> \$

Les affectations d'origine interne pour les immobilisations comprennent les réserves de trésorerie détenues par la société de gestion immobilière pour faciliter les projets d'entretien et à long terme du 21, rue Florence. Au cours de l'exercice, 3 053\$ a été affecté au fonds pour indemnités éventuelles en fonction des estimations révisées par la direction.

8. ENTENTE DE PARTAGE DES COÛTS

L'Organisation partage des bureaux et certains coûts liés aux employés avec les Producteurs d'œufs du Canada et la Fédération canadienne de l'agriculture. Chaque organisation assume sa part proportionnelle de ces coûts.





Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

21, rue Florence, Ottawa (Ontario) K2P 0W6

Tél: (613) 800-2315

Courriel : info@chep-poic.ca

Site Web : <http://www.chep-poic.ca>